



## PROGRAMME DE FORMATION CACES® R490 – Grues Auxiliaires de chargement

### Durée et horaire de la formation :

**Initiale** : de 21 h à 35 heures soit 3 à 5 jours variable selon le nombre de catégories.

**Horaires** : 8h00-12h00 et 13h00-16h00

**Lieux des formations** : 24 400 Sourzac ou dans votre entreprise

### PARTIE THEORIQUE – 1 jours

1. Introduction
2. Les risques sur chantier
3. Les organismes de prévention
4. Réglementation du travail
5. CACES® et autorisation de conduite
6. Rôles et responsabilités de chacun
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 490 de la CNAM
9. Conformité
10. Description
11. Le système hydraulique
12. Stabilité et abaque
13. Règles de conduite sur route
14. Les règles de sécurité
15. Mise en œuvre : prise de poste et fin de poste
16. Elingage

### PARTIE PRATIQUE – 1 JOURS

#### La partie pratique concerne uniquement la formation en initial

La pratique est adaptée à la manipulation d'une GRUE AUXILIARIE appartenant au CACES® R490. Conformité et entretien quotidien-maintenance. Prise et fin de poste - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

### PARTIE TESTS – 1 Jour

Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

Tout conducteur ou futur conducteur de grue auxiliaires de chargement.

Pour la formation initiale :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et comprendre le français
- Savoir compter (4 opérations)

Pour le recyclage : ...Avoir déjà été titulaire d'un CACES \*R390m ou R 490

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ETS Carlos Martins- Siège : 15 RTE de Villamblard, 24400 SOURZAC - Siret : 411 766 637 00051 - APE : 85.59A –

[contact.formation@ets-carlos-martins.fr](mailto:contact.formation@ets-carlos-martins.fr) - Tel : 06.33.47.47.89 – Organisme de formation professionnelle continue NDA N° 75240217224



**Ets Carlos Martins**

- Permis de conduire C recommandé
- Pour prétendre au recyclage, il est conseillé de justifier de l'utilisation de l'engin concerné,

Pendant une durée de 50 heures sur une période de 5 ans.

### RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Être capable d'utiliser en toute sécurité une grue auxiliaire, suivant la
- Recommandation R490 de la CNAM sans faute éliminatoire relative à la sécurité.
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R490 valable 5 ans

### ENCADREMENT

- Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
- Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
- Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

### MOYENS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum dont 4 stagiaires débutants (en initial) maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
- Apporter les compétences nécessaires à la conduite de grue mobile en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de la grue auxiliaire concernée
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

### Modalité et délai d'accès :

- Passer un test de positionnement pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul.
- Remplir la fiche de renseignements stagiaire.
- Entrer en formation sous 3 semaines maximum.
- Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

### Accès handicap :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : [contact.formation@ets-carlos-martins.fr](mailto:contact.formation@ets-carlos-martins.fr) ou au 06.33.47.47.89

ETS Carlos Martins- Siège : 15 RTE de Villablard, 24400 SOURZAC - Siret : 411 766 637 00051 - APE : 85.59A –

[contact.formation@ets-carlos-martins.fr](mailto:contact.formation@ets-carlos-martins.fr) - Tel : 06.33.47.47.89 – Organisme de formation professionnelle continue NDA N° 75240217224